

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU CLEA-LIÈGE – 15/05/06

Une antenne du « Comité pour la liberté d'expression et d'association » (CLEA) est en train de se constituer à Liège, à l'initiative de membres de l'Université et de plusieurs organisations du monde associatif et culturel liégeois.

Le CLEA-Liège organise ce jeudi 18 mai une conférence-débat destinée à informer le public sur le danger que constitue pour les libertés civiques la nouvelle loi antiterroriste, à partir du cas emblématique de Bahar Kimyongür, ressortissant belge d'origine turque menacé d'extradition vers la Turquie, où l'on sait qu'il risque d'être torturé et même tué. Arrêté aux Pays-Bas sur base d'un mandat d'arrêt international lancé par la Turquie pour « appartenance à une organisation terroriste » et « menace contre l'État turc », M. Kimyongür n'a jamais commis aucun délit, sauf si l'on considère que traduire et diffuser des tracts de cette organisation, faire partie de son bureau d'information à Bruxelles, interpeller un ministre turc sur les violations des droits des prisonniers politiques, tout cela sont des délits méritant la torture et la mort. Il n'est pas normal que la Belgique ne réclame pas son ressortissant pour le juger selon nos lois nationales (un procès en appel est d'ailleurs en cours) mais au contraire utilise – ou provoque – son arrestation par les Pays-Bas pour contourner l'impossibilité où elle se trouve d'extrader un citoyen belge.

Si la loi belge permet désormais ce genre de dérive, le délit d'opinion menacera bientôt tout citoyen énonçant des positions critiques à l'égard d'un État, quel qu'il soit. C'est pourquoi, nous appelons à la vigilance avant qu'il ne soit trop tard.

Des documents détaillés peuvent être consultés, et une pétition en ligne peut être signée, sur le site du CLEA : <http://www.leclea.be/>

La conférence « *Midnight Express pour Bahar ? Les conséquences inquiétantes des nouvelles lois anti-terroristes* » sera assurée par Jean-Claude Paye, sociologue, auteur de *La fin de l'État de droit* ; Dan Van Raemdonck, Président d'honneur de la Ligue des droits de l'homme ; Thierry Delforge, syndicaliste et membre du CLEA, et présidée par Annick Stevens, professeure à l'Université de Liège. Elle aura lieu ce jeudi 18 mai à 19h.30 à l'Université de Liège, Place du 20-Août, 7, Salle Wittert.